

Réponses à la Lettre ouverte de la **Coordination de Lutte contre l'Exclusion**

Avant toute chose, nous, candidats de la liste Avanzemu menée par Jean-Christophe Angelini, tenons à remercier l'ensemble des associations qui composent la CLE, pour leurs actions au quotidien auprès des plus fragiles de nos concitoyens, et plus généralement pour leur engagement dans un combat qui nous est cher : la lutte contre les inégalités sociales.

Nous vous remercions également de nous interpeler sur ce sujet si important et de nous donner l'occasion de vous exposer les objectifs qui sont les nôtres et les moyens et actions que nous mettrons en œuvre pour les atteindre.

La base de notre engagement a toujours été l'intérêt général et la défense des Corses, avec l'idée omniprésente que l'égalité est le droit le plus fondamental de tous. Ainsi, la lutte contre la pauvreté n'est pas juste une de nos priorités, elle en est la première. Elle doit guider tous nos choix, toutes nos orientations politiques, tous nos plans stratégiques. Chaque décision prise à la Collectivité de Corse, comme dans tous les organismes publics que nous aurons vocation à diriger, devra nous approcher un peu plus de ce but ultime : réduire la fracture sociale et mettre l'ensemble de l'action publique au service de l'Humain.

Afin d'arriver à cette fin, nous devons focaliser nos actions suivant deux axes : accompagner les plus fragiles pour aider à inverser les effets de la pauvreté, mais aussi, pour une efficacité à plus long terme, combattre ses causes pour enrayer le mal à la racine.

Concernant les effets, nous y reviendrons plus en détail quand nous répondrons de manière plus ciblée à vos questions thématiques, mais affirmons tout de même en préambule notre ligne de conduite. L'aide au plus fragile devra recouvrir tous les domaines et tous les publics : logements sociaux, aide au maintien à domicile, aide aux étudiants, aide aux petites retraites, aide alimentaire, lutte contre l'isolement social, accès à la culture et au patrimoine, accès à la formation et à l'éducation, aide aux déplacements, lutte contre la fracture numérique, ... Cette liste non exhaustive ne répond à une priorisation de notre part, car il faudra nous battre sur tous les fronts et de manière simultanée.

Concernant les causes, elles sont profondes et dépassent de loin les seules compétences de la Collectivité de Corse. A notre échelle, nous pourrions toutefois apporter quelques pistes d'amélioration, en agissant sur trois leviers majeurs : la formation, l'emploi et le logement. A nouveau, nous apporterons plus de précisions ci-dessous.

La rue :

Les sans domicile fixe sont malheureusement de plus en plus nombreux. Même si nous sommes conscients qu'ils sont loin de constituer l'entièreté du public précaire, ils n'en restent pas moins le public le plus fragile, nécessitant donc les mesures les plus urgentes. Pour répondre à cette problématique, il nous semble primordial de développer de manière conséquente le parc de logements sociaux, à la fois sous l'égide de l'Office Public de l'Habitat mais également par le biais de bailleurs sociaux.

Toutefois, cette mesure ne peut être qu'une solution partielle et à moyen terme. Dans un premier temps, il est impératif de multiplier les dispositifs d'accueil en contractualisant avec les communes et intercommunalités.

Au-delà de l'hébergement, nous travaillerons à faire que chacun puisse manger à sa faim en instituant une banque alimentaire territoriale et en la mettant en lien avec les associations qui travaillent déjà dans ce domaine.

Enfin, et plus largement, nous accompagnerons l'émergence et la pérennisation de toute initiative d'entraide, notamment par le lancement d'appels à projet à destination des opérateurs publics comme privés.

Le logement

Le logement est à ranger à la fois dans les causes et les conséquences de la précarité.

En effet, le poste logement d'une famille peut être très important quand les revenus sont modestes. Il serait plus facile de se loger à un prix décent si notre territoire ne subissait un tel phénomène spéculatif. Vous n'êtes pas sans savoir que le taux de résidences secondaires en Corse atteint des sommets difficilement égalables. Il est urgent de mettre en place tous les moyens permettant un rééquilibrage entre parc secondaire et résidences principales, en premier lieu une fiscalité adaptée qui taxerait les résidences secondaires sous conditions de ressources.

Par ailleurs, nous l'avons dit précédemment, nous n'aurons de cesse d'améliorer le parc de logements sociaux de notre territoire. Déjà lors de cette mandature, rappelons l'action de l'Office Foncier de la Corse qui a permis aux communes de toutes strates de réaliser des logements sociaux ou communaux, avec une prise en charge importante dans le cadre de conventions de portage. Nous proposons d'élargir le champ de compétence de l'OFC en négociant un statut d'établissement foncier solidaire, en le dotant d'un droit général de préemption, et en lui donnant les moyens de réaliser ces opérations. Ainsi, l'OFC se positionnera en tant que chef de file d'une politique de production importante de logements sociaux, dans une logique de mixité sociale et d'intégration paysagère, en territoire urbain comme dans le rural et l'intérieur.

Enfin, nous combattons avec plus d'efficacité la précarité énergétique en accélérant le processus de rénovation thermique des habitations. Nous ne pouvons tolérer que les usagers subissent une double peine à cause des problématiques liées à leur lieu de résidence : ils se retrouvent souvent confrontés à un dilemme entre subir les températures et le climat ou y laisser leurs économies. Il convient de renforcer le dispositif Oreli déjà existant et d'en étendre l'accès, voire d'envisager une prise en charge publique plus importante pour les plus faibles revenus. Nous veillerons à ce que l'ensemble des bailleurs sociaux prenne cette problématique à bras le corps, et commencerons par donner l'exemple à travers l'OPH.

La mobilité

Le prix du tarif résident dans l'aérien a considérablement baissé lors de cette mandature, grâce à l'action de notre collègue Vanina Borromei, présidente de l'OTC. Nous travaillerons au maintien, dans le cadre des futurs DSP, d'un service public de qualité pour les usagers, dans la continuité de ces avancées. Concernant la problématique des allers-retours Corse-Continent ne se faisant pas par le même moyen de transport, il convient de rappeler que les compagnies délégataires assurent d'ores et déjà la multimodalité au tarif résident, dans le cadre strict des lignes relevant du service public (Paris Orly, Nice et Marseille pour l'aérien ; Marseille pour le maritime).

En termes de mobilité intérieure relevant de la compétence de la Collectivité de Corse, nous nous efforcerons de maintenir, voire d'améliorer la qualité du service public et de l'adapter au plus près des besoins de l'usager en restant sans cesse à leur écoute. Nous poursuivrons le développement des lignes de car interurbaines afin de mailler au mieux le territoire. Nous continuerons le travail entrepris dans le cadre des Chemins de Fer afin de le rendre toujours plus efficace pour ses utilisateurs, particulièrement en nous attachant à construire une offre périurbaine rapide, fréquente, régulière et aux horaires sécurisés.

Enfin, la géographie de notre territoire rend l'utilisation de la voiture personnelle toujours aussi nécessaire. C'est pourquoi la lutte contre la précarité passe aussi par la lutte contre la cherté des carburants. En la matière, nous ouvrirons des discussions avec l'Etat afin d'obtenir la publication d'un décret régulant les tarifs et une adaptation de la fiscalité propre aux produits pétroliers.

La santé

Nous considérons que la santé est le bien le plus précieux dont chacun peut disposer. Comme vous, nous convenons de la faiblesse de notre île en matière d'infrastructures de santé comme de praticiens. C'est pourquoi nous proposons notamment la création d'un Centre Hospitalier Régional issu de la collaboration entre acteurs privés et publics. Par ailleurs, nous poursuivrons les discussions engagées avec l'Etat pour que cette structure devienne rapidement un CHR Universitaire.

Toutefois, les structures hospitalières n'empêchent pas les déserts médicaux et ne répondent pas aux besoins en médecine de proximité. Pour y pallier, nous favoriserons l'implantation de maisons de santé sur tout le territoire, en priorisant les zones les plus rurales. Dans le même objectif, nous inciterons également de jeunes praticiens à s'y installer en proposant de financer leur formation sous conditions d'installation.

Enfin, notre île souffre indiscutablement d'une sous représentation de nombreuses spécialités médicales. Nous envisagerons donc de créer des maisons de spécialistes pour faciliter la venue régulière de médecins du continent vers la Corse et des zones urbaines vers les zones déficitaires, au plus près des malades.

Les jeunes et l'emploi

Comme nous l'avons dit en préambule, l'emploi et la formation sont parmi les principaux leviers pour combattre la précarité à la source. Les taux de chômage en Corse étaient déjà conséquents avant que la crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons ne vienne encore aggraver la situation. Pour permettre au marché de l'emploi d'être en adéquation avec les besoins des actifs, nous considérons qu'une partie de la solution passe par la relance de l'activité économique.

Afin de répondre à l'urgence de la crise, nous avons initié avec la majorité territoriale sortante un certain nombre de mesures relatives au plan Salvezza è Rilanciu. Sous l'impulsion, notamment, de l'ADEC et de son Président Jean-Christophe Angelini, tête de liste de notre démarche, ce plan vise à limiter l'impact de la crise sur notre tissu socio-économique. Toutefois, ce dispositif, ne peut être suffisant. La Corse possède des atouts indéniables pour développer des secteurs d'avenir, porteurs d'emploi et innovants : le numérique, le nautisme, les nouvelles technologies, l'économie verte...

Une fois l'activité économique relancée, le marché de l'emploi repartira à la hausse. Il conviendra alors de sécuriser les dispositifs existants d'accès à l'emploi. Nous accentuerons l'expérimentation territoire zéro chômeur de longue durée, à travers sa généralisation à tout le territoire. De plus, nous irons plus loin dans la mise en place d'un CDI saisonnier auquel a régulièrement fait référence notre colistier Pascal Carlotti au sein de l'hémicycle.

Enfin, il est indispensable de mettre en adéquation les offres et les compétences des chercheurs d'emploi. Les formations doivent correspondre aux besoins présents et futurs du tissu socio-économique de notre île. Nous accentuerons la politique d'anticipation sur les évolutions des besoins des entreprises afin de mettre en place une dynamique ambitieuse de formation des personnes pour une intégration professionnelle stable. Pour y parvenir, nous créerons un observatoire de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle, qui travaillera autant à ce rééquilibrage des besoins, mais travaillera également à détecter et traiter au plus tôt les problématiques liées au décrochage scolaire.

L'accès au droit

Il faut repenser au sens large l'organisation de la Collectivité de Corse et de ses satellites. A cette occasion, nous mettrons en place un service dédié au lien à l'utilisateur, afin qu'il soit guidé et orienté au mieux dans ses démarches. Il s'articulera autour de Case di i territorii, présentes dans chaque intercommunalité pour que les services de la Collectivité se déplacent à l'utilisateur et non le contraire. Il aura aussi pour mission d'assurer la diffusion de l'information, en lien avec les partenaires de terrain que sont les associations, autour des droits de chacun. Nous améliorerons ainsi le recours aux aides de l'ensemble des usagers qui justifient les critères d'éligibilité.

Enfin, nous travaillerons à réduire les délais entre la demande d'aide et son obtention. Nous ne pouvons accepter que des personnes se retrouvent dans des situations très délicates à cause de retard dans de simples procédures administratives.

Les migrants

La Corse a toujours été une terre d'accueil et il est de notre devoir de trouver les solutions adaptées en termes d'intégration et d'hébergement pour ceux qui ont dû, pour diverses raisons, fuir leur territoire d'origine.

Il nous faudra mettre en place des solutions d'accueil pérennes et décentes, notamment en étoffant nos équipes d'assistants familiaux pour la prise en charge des mineurs non accompagnés.

De plus, pour faciliter l'intégration, en lien avec les organismes de terrain, nous créerons des appels à projets afin d'associer la langue corse aux formations linguistiques déjà existantes.

La prise en compte des réels besoins des associations et de leurs bénéficiaires :

La concertation a toujours été le maître mot de notre engagement public. Il est impensable pour nous de concevoir la moindre feuille de route sans associer à sa réflexion les principaux acteurs : les usagers et leurs représentants. Nous considérons que les associations sont un véritable pilier de notre société, elles sont les garantes du lien social et humain.

Par conséquent, elles doivent être au cœur de la politique dans la lutte contre la précarité. Il est par exemple indispensable que les associations que vous fédérez soient présentes au sein de l'observatoire de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle que nous souhaitons créer.

La structuration de l'Economie Sociale et Solidaire et le soutien à ses acteurs est une volonté affirmée et assumée pour la liste Avanzemu. Le représentant de notre démarche Jean-Christophe Angeline, par son action au sein de l'ADEC a déjà posé les bases de ce projet. Nous devons le renforcer et assurer sa montée en charge. Il faudra pour cela consacrer des financements plus importants et organiser la mutualisation des moyens et compétences.

Vous l'aurez compris, notre projet est entièrement construit autour de notre volonté de travailler dans l'intérêt de la Corse, mais surtout des Corses. Notre mission est de permettre qu'ils puissent vivre dans les meilleures conditions possibles sur leur terre.

Nous savons que nous partageons à ce sujet les mêmes aspirations, et espérons donc que nos réponses auront su vous satisfaire.

Di core,

I candidati di a lista Avanzemu

